



Paris, le 6 novembre 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clichy Batignolles en mouvement

Le comité de pilotage stratégique de l'opération Clichy Batignolles (Paris 17^{ème}) s'est réuni pour la première fois aujourd'hui à l'Hôtel de Ville. Présidé par Anne HIDALGO, Première Adjointe au Maire en charge de l'urbanisme et de l'architecture, avec la participation des Adjoint(e)s au Maire Annick LEPETIT, Liliane CAPELLE, Jean-Yves MANO et Pierre MANSAT, de la Maire du 17^{ème} arrondissement Brigitte KUSTER et du Maire de Clichy la Garenne Gilles CATOIRE, ce comité a permis de faire le point sur le projet urbain et ses évolutions, étudiées par François GRETHER, architecte urbaniste, avec la direction de l'urbanisme, la SEMAVIP (aménageur des ZAC Clichy Batignolles et Cardinet Chalabre) et la Société Nationale Espaces Ferroviaires (filiale de la SNCF, aménageur du secteur Saussure).

L'essentiel de Clichy Batignolles sera réalisé d'ici 2014, avec 3500 logements, dont 50 % sociaux, des équipements, des bureaux, des commerces, organisés autour d'un vaste parc de 10 ha - conçu par Jacqueline OSTY - véritable poumon de ce futur quartier qu'Anne HIDALGO souhaite vivant, attractif et écologique, qui sera emblématique de l'urbanisme innovant et durable voulu par la municipalité parisienne. Annick Lepetit, députée de la 17^{ème} circonscription a demandé qu'une attention particulière soit portée dès à présent à l'activité commerciale.

Les évolutions du projet portent principalement :

- **sur l'absence de constructions empiétant sur le terrain de la cité scolaire Balzac**, avenue de la Porte de Clichy, tout en maintenant l'objectif d'un lien urbain avec Clichy la Garenne ;
- **sur la possibilité de varier davantage les formes urbaines**, en allant au-delà du plafond des hauteurs des 37 m, c'est-à-dire jusqu'à 50 m pour l'habitation et au-delà pour la réalisation d'un immeuble de grande hauteur Porte de Clichy.

Ces évolutions ont été accueillies favorablement par les différents participants et Anne HIDALGO s'est réjouie du climat constructif et positif de cette première réunion.

A ce stade le projet urbain peut encore évoluer, notamment s'il devait accueillir le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Les prochaines étapes :

- **la mise en place d'un comité permanent de concertation avant la fin de l'année**, avec un garant, la création de groupes de travail thématiques et une réflexion sur des outils de concertation qui encouragent une dynamique citoyenne,
- **mars/avril 2009** : 2^{ème} réunion du comité permanent de concertation et réunion publique.

Contact presse
Emilie Banaszuk
01 42 76 43 18
emilie.banaszuk@paris.fr